



Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2025 de l'Hospitalité Alsacienne Notre-Dame de Lourdes 15 février 2026

1. Ouverture par la Présidente

La Présidente ouvre l'Assemblée Générale 2025 de l'Hospitalité et remercie chaleureusement tous les membres présents. Elle rappelle que l'Assemblée Générale Ordinaire constitue un temps fort de la vie associative : elle permet de faire le point sur l'année écoulée, tant sur le plan moral, administratif que financier, et offre aux membres un espace d'expression.

L'exercice présenté couvre la période du 1er novembre 2024 au 31 décembre 2025. Comme annoncé l'an dernier, l'Assemblée a été déplacée au mois de février afin de permettre l'établissement du rapport financier sur l'année civile complète (1er janvier – 31 décembre) et d'éviter deux déplacements distincts pour l'Assemblée Générale et la fête de Notre-Dame de Lourdes.

L'absence de Marie-Pierre Sieffert, directrice de Péléal, retenue par la conférence de Mgr Delannoy à Notre-Dame de la Paix, est excusée.

Une pensée particulière est adressée aux hospitaliers, aux membres de leurs familles ainsi qu'aux personnes accompagnées décédées depuis la dernière Assemblée Générale, suivie d'un temps de prière.

Conformément aux statuts :

- La Présidente se propose d'assurer la présidence de séance.
- Claire Schmidt est désignée secrétaire de séance.
- Pierre Kempf et Jean-François Schmidt sont désignés assesseurs et vérificateurs du quorum.

Ces propositions sont approuvées à l'unanimité par l'Assemblée.

2. Liste de présence

81 signatures sont enregistrées, dont 37 pouvoirs et 44 personnes présentes.

3. Approbation du procès-verbal de l'AG du 3 novembre 2024

Le PV de l'Assemblée Générale du 3 novembre 2024 est adopté à l'unanimité.

4. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

5. Rapport moral

Depuis la dernière Assemblée Générale, l'année a été marquée par une activité soutenue et une forte mobilisation en vue du pèlerinage diocésain 2026.

Plusieurs réunions ont été consacrées à ce projet.

Le 1er février 2025, la Présidente a participé à Paris à une formation pour les nouveaux présidents d'Hospitalité, organisée par l'Association des Présidents d'Hospitalités Francophones. Cette formation a permis d'approfondir la mission et les responsabilités liées à cette fonction.

Les Journées de Lourdes, en février 2025, ont fourni des informations importantes sur la nouvelle saison des pèlerinages : thème d'année, nouveautés, travaux en cours, difficultés rencontrées par les Sanctuaires et consolidation du calendrier.

La fête de Notre-Dame de Lourdes a été célébrée le 23 février 2025 à Marienthal, sous la présidence de Mgr Delannoy. Cette journée fraternelle, comprenant repas et célébration mariale, a été préparée en amont avec les différents responsables des hospitalités et groupes participants.

Sur le plan administratif, les statuts modifiés et adoptés lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 3 novembre 2024 ont été enregistrés au Tribunal Judiciaire de Strasbourg le 25 avril 2025. Une demande a ensuite été adressée à la Direction Régionale des Finances Publiques pour obtenir l'autorisation de délivrer des reçus fiscaux pour les dons versés à l'Hospitalité.

La journée Amitié du 18 mai 2025 au couvent d'Oberbronn a rassemblé 48 hospitaliers, amis et proches. Cette journée conviviale, organisée par le secteur Alsace Nord, a été marquée par la messe, le repas partagé et la visite des lieux.

Le 21 juin, 25 nouveaux hospitaliers ont été accueillis à Sélestat. Cette progression par rapport à l'année précédente est encourageante et a permis de présenter le sens du service à Lourdes, le déroulement du pèlerinage et les aspects pratiques nécessaires à leur engagement.

Le pèlerinage diocésain à Lourdes, du 11 au 16 août 2025, s'est globalement bien déroulé. Sa préparation, entamée dès le début de l'année, a nécessité un important travail de coordination : gestion des dossiers médicaux, traitement des inscriptions, répartition des hospitaliers dans les services et dans le train, organisation logistique, préparation des documents et mise sous pli.

Plusieurs réunions ont rassemblé les responsables du Pélé Jeunes, de la Pastorale de la Solidarité, de Péléal et de l'Hospitalité afin de préparer un pèlerinage diocésain unifié pour 2026.

Une dynamique d'unité s'est progressivement mise en place, avec la volonté commune de rassembler toutes les réalités diocésaines.

Le Conseil s'est réuni à six reprises au cours de l'année, assurant le suivi des projets et la bonne organisation des activités.

Le rapport moral est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

6. Rapport d'activité du Bureau et du Conseil

Depuis l'Assemblée Générale du 3 novembre 2024, le Conseil s'est réuni six fois à Sélestat, chaque réunion étant précédée d'une rencontre du bureau.

Les travaux ont porté sur :

- Organisation de la fête de Notre-Dame de Lourdes ;
- Préparation détaillée du pèlerinage 2025 (programme, célébrations, inscriptions, transport, hébergement, restauration) ;
- Gestion des dossiers des personnes accompagnées et des hospitaliers ;
- Mise à jour des documents administratifs et conformité RGPD ;
- Suivi des cotisations ;
- Bilan des assemblées précédentes ;
- Préparation du pèlerinage diocésain 2026.

En juillet 2025, 54 personnes accompagnées et 109 hospitaliers étaient inscrits au pèlerinage. Les derniers ajustements logistiques ont été effectués : accueil en gare, transport vers l'Accueil Notre-Dame, répartition dans les hôtels, organisation des célébrations et du service restauration, préparation des documents de voyage.

En septembre, les bilans moral et financier du pèlerinage 2025 ont été réalisés. Les remarques formulées serviront à améliorer l'organisation du pèlerinage 2026.

Une réunion diocésaine autour de Mgr Delannoy a confirmé la volonté de rassembler les différents groupes (PELEAL, HANDL, Pélé Jeunes, Voyage de l'Espérance) pour un pèlerinage commun à Lourdes du 22 au 27 août 2026. Une rame TGV de 509 places a été réservée dans cette perspective.

Lors de chacune des réunions du Conseil, un point financier détaillé a été présenté par le trésorier.

Le rapport d'activité est soumis à l'approbation de l'Assemblée.

7. Rapport d'activité des secteurs

Alsace Nord : Organisation de la fête de Noël à Marienthal (1er dimanche de l'Avent), journée Amitié à Oberbronn le 18 mai, réunion de préparation de la messe d'ouverture du pèlerinage à la Grotte, visites des malades inscrits pour le pèlerinage.

Strasbourg : Préparation des célébrations (chapelle St Joseph et Cité St Pierre), participation à la messe de rentrée des étudiants et jeunes pros le 16 septembre, puis au forum des associations du FEC.

Centre Alsace : Préparation de la célébration du Chemin de Croix et visites des malades du secteur inscrits pour le pèlerinage.

Alsace Sud : Participation à la fête de Noël à Marienthal en décembre, présence à Marienthal pour la fête de Notre-Dame de Lourdes, préparation du Geste de l'Eau en mai, visites des malades et participation de 22 personnes au pèlerinage.

8. Rapport financier de l'exercice 2025

- Au 31/12/2025 : 60 369,39 €
- Au 31/12/2024 : 57 391,29 €
- Augmentation : +2 978,10 € (+5,19 %)

Dépenses : 81 400,12 €

Recettes : 81 589,68 €

Produits financiers : 2 788,54 €

Balance : +2 978,10 €

Dons : 3 526 €

Bilan complet du pèlerinage :

Dépenses : 70 549,30 €

Recettes : 70 769,30 €

9. Cotisations

- 263 membres inscrits ; 101 à jour de leur cotisation ; 156 cotisent régulièrement.
- Selon les statuts, un membre est radié après 3 ans sans cotisation.
- Discussion sur l'augmentation des cotisations en 2027 : 20 € pour la première personne, 15 € pour les autres membres du même foyer.

10. Rapport de la commission de contrôle

Valérie lit le rapport demandant l'approbation des comptes et le quitus au trésorier.

11. Approbation des comptes et bilans

Le rapport moral et le rapport d'activité sont approuvés à l'unanimité. Le bilan financier est approuvé à l'unanimité.

12. Désignation des membres de la commission de contrôle

Valérie Horny et Jean-Luc Gentner restent en fonction.

13. Bilan du pèlerinage 2025

17 réponses reçues.

Voyage : Bon déroulement du trajet, ambiance agréable, accueil organisé. Améliorations possibles pour le confort, identification des bagages et séparation des groupes dans le train.

Hébergement : Logements appréciés, notamment Notre-Dame de Lorette. Informations aux nouveaux pèlerins à améliorer.

Célébrations : Priantes et émouvantes, investissement remarquable des animateurs. Besoin d'envoyer les feuilles à l'avance et de prévoir la distribution d'eau systématique.

Restauration : Service satisfaisant, prévoir collation pour les personnes accompagnées.

Tenue et service extérieur : Tenue adaptée, mais améliorabile. Prévenir les équipes pour l'ouverture des chambres et orientation des pèlerins aux ascenseurs du 5ème étage.

14. Élection des membres du conseil

Les membres sortants ont renouvelé leur candidature. Le vote à bulletin secret n'est pas nécessaire ; tous sont réélus :

- Jean-Georges Kaufmann : 1 abstention
- Philippe Camblin : unanimité
- Marie-Françoise Deiber : 1 abstention

15. Pèlerinage 2026

Chaque année, plusieurs pèlerinages sont proposés par le diocèse : Pélé Jeunes, Voyage de l'Espérance et pèlerinage diocésain avec hospitaliers et pèlerins valides.

Cette année, tous ces pèlerinages seront rassemblés du 22 au 27 août. Le TGV partira de Mulhouse à 9h30, de Colmar à 10h50 et de Strasbourg à 12h15, avec arrivée à Lourdes à 19h13.

Chaque jour, des célébrations communes rassembleront environ 900 personnes :

Dimanche : messe d'ouverture

Lundi : procession mariale

Mardi : Geste de l'eau

Mercredi : messe internationale et bénédiction de l'Archevêque

En dehors de ces moments, chaque groupe suivra son programme propre.

Les pèlerins accompagnés ou malades seront dans les voitures basses 1, 2 et 3. Nous espérons accueillir 70 pèlerins accompagnés, ce qui nécessite au moins 140 hospitaliers. La validation des pèlerins malades dépendra du nombre d'hospitaliers inscrits.

La fiche d'inscription est prête, simplifiée avec tarifs en pension complète selon l'hébergement. À l'Accueil Notre-Dame, priorité aux pèlerins malades ; places limitées pour les hospitaliers. Les familles avec enfants doivent signaler leur présence pour organiser activités ou garde.

L'aide forfaitaire de 50 € par personne n'est plus proposée. Une aide pourra être accordée aux hospitaliers de 18 à 25 ans sans emploi ou en formation.

Acte d'engagement et extrait de casier judiciaire de moins d'un an sont obligatoires. Les extraits sont détruits après lecture, la feuille d'engagement est conservée 10 ans.

Ne tardez pas à vous inscrire : 509 places à remplir dans le TGV. Le retour est prévu le 27 août à 9h08.

16. Tenue vestimentaire à Lourdes

Femmes : tunique et pantalon 30 €, blouse 20 €

Hommes : polo jaune sans poche 20 €, avec poche 30 €

Vente aux hospitaliers sans tenue adaptée et aux nouveaux. Le polo avec poche et la tunique+pantalon sont adoptés à l'unanimité. Blouses facultatives pour les femmes.

17. Questions / Réponses

- Envoi des textes pour bulletins à Marie-Françoise.
- Appel pour organiser une journée Amitié en 2026.
- André Senné régularise sa cotisation et doit être ajouté sur la liste de diffusion papier.

Clôture de l'Assemblée Générale à 11h20.

Marie-Françoise DEIBER, présidente

Claire SCHMIDT, secrétaire